



# BULLETIN D'ADHESION au SNUipp/FSU VIENNE

À nous retourner au 16 avenue du Parc d'Artillerie - 86034 POITIERS CEDEX

NOM : .....

NOM de jeune fille: .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

✱ Si vous souhaitez recevoir des infos vous concernant (promotions, mouvement...) du SNUipp-Fsu 86, renseignez votre adresse e\_mail : .....

Échelon au 31/08/2017: .....

Si temps partiel, quotité : .....%

Année de titularisation : .....

Instituteur

P.E.

P.E. hors-classe

PES

Retraité(e)

Autre

Etablissement de rattachement

ou d'exercice pour 2017-2018: .....

Catégorie du poste occupé : .....

Montant cotisation :

(voir grille ci-dessous)

Paiement :

par chèque

par prélèvement fractionné

## COTISATION SYNDICALE 2017-2018

### ✱ Temps complet

Echelons	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur		114 €	119 €	121 €	124 €	130 €	137 €	145 €	159 €
Prof. Ecoles titulaire	125 €	131 €	140 €	142 €	153 €	164 €	175 €	188 €	202 €
P.E. Hors Classe	185 €	197 €	213 €	227 €	239 €				

### ✱ Temps partiel (50%, 75%, 80%) et Congé de Formation (85%) :

Calculez votre cotisation au prorata de la cotisation plein traitement (minimum 80 €)

### ✱ Non titulaires

ETUDIANT: 40 €

AESH-EVS-AVS : 40 €

CONTRACTUEL : 40 €

**PES : 80 €**

✱ Congé parental - Disponibilité : 80 €

### ✱ Retraités

• Pension inférieure à 1500 € : 90 €

• Pension comprise entre 1500 € et 2000 €: 108 €

• Pension supérieure à 2000 € : 122 €

### ✱ Supplément à rajouter à la cotisation

		Bonification indiciaire	€
Directions	2 à 4 classes	16	+ 5 €
	5 à 9 classes	30	+ 9 €
	10 cl. et plus	40	+ 12 €
	SEGPA	50	+ 15 €
NBI	ASH	27	+ 8 €
	CPC	27	+ 8 €

**INFO**



66 % du montant de votre cotisation est déductible du montant de vos impôts. Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez maintenant d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % du montant de votre adhésion.